

La femme moderne et le sport [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **20 (1963)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La femme moderne et le sport



Il est certain que des femmes, dont la morphologie ou les traits fonctionnels s'apparentent à ceux de l'homme, font de meilleures performances aux Jeux olympiques. Ceci est tout à fait naturel parce que certains handicaps ont été éliminés pour les raisons ci-dessus.

La seule question intéressante à nos yeux est de savoir non pas si le sport leur donne une occasion de « paraître » et de « briller », mais si le sport est la cause majeure de leur manque de féminité.

La plupart des médecins qui ont étudié ce problème, tels que Thomson, Pfeifer, Sellheim, Pros, et Kral, dont les travaux à Prague, au Centre de consultation de gynécologie sportive, font autorité, considèrent l'influence virilisante du sport sur la femme comme pratiquement nulle. Ils pressentent que les femmes apparemment « virilisées » par le sport sont, en réalité, des sujets intrinsèquement de nature androïde qui s'affirment dans des compétitions sportives simplement en raison de leur constitution génétique.

Les travaux de laboratoire ont été améliorés à un degré tel que les signes d'hyperandrogynie peuvent être décelés ; en outre, il est possible de neutraliser la virilisation des femmes. Il y a un test basé sur des

dosages hormonaux. Si, sous l'influence de la compétition sportive, la stimulation surrénale peut causer de l'hyperandrogynie, cette dernière se manifeste d'elle-même par une élévation de 17 cestostéroïdes* au-delà de 10 mgr. L'entraînement alors devrait être ralenti et la ration alimentaire limitée selon les normes de protéines.

Mais ces pays-là, aux yeux de qui la victoire à tout prix est la seule fin à considérer, sont-ils partisans d'une telle normalisation ? N'a-t-on pas dit, et écrit, sans qu'aucune voix contradictoire ne se soit élevée, que certaines femmes championnes étaient soumises à un traitement hormonal mâle qui ne devrait pas manquer de les conduire vers une castration fonctionnelle et parfois même à une atrophie des ovaires.

Heureusement, les athlètes de ce type ne sont pas les seules à glâner les meilleurs résultats, et une connaissance plus approfondie de la typologie biologique (certaines de ces championnes sportives sont du type apophysaire, d'autres du type thyroïdien, ou ovarien nous précise pourquoi l'on voit « le type Wilma Rudolph » triompher aux Jeux olympiques. (ci contre)

Nécessité de modifier les épreuves féminines aux Jeux olympiques

L'adoption du programme des disciplines sportives aux Jeux olympiques n'a jamais été le résultat d'une étude commune objective qui aurait pris en considération soit les caractéristiques spécifiques de la femme — le lancer du poids est inclus, aussi bien que la course de 800 m. — soit l'importance, dans notre monde moderne, du sport en vogue ; le canoë, un sport individuel peu pratiqué, figure dans les disciplines olympiques chez les femmes, mais aucun sport d'équipe n'a été admis jusqu'à maintenant.

Il est vrai que certains projets, s'ils sont mis à exécution, peuvent encore aggraver le présent statu quo, à l'image du plan proposé par Percy Cerutti, le fameux adversaire du sport féminin, qui écrit : « Si une femme désire participer aux Jeux olympiques, elle doit concourir contre des hommes ». Il était plus sincère et plus sérieux quand il écrivait en toute franchise : « Les femmes devraient être exclues des Jeux olympiques. Les Grecs n'ont jamais autorisé de femmes à prendre part à des compétitions ».

Il advenait également que les Grecs mettaient en prison les sophistes, c'est-à-dire des gens qui raisonnaient fausement !

De plus, le renseignement de M. Cerutti n'est pas juste. Mme Anne-Lise Nasmark lui fournit un démenti flagrant par la présentation d'une image de la merveilleuse Laconienne du Musée du Vatican. C'est une athlète qui participe à des épreuves sportives aux Jeux d'Hérée, se disputant à Olympie tous les cinq ans. Les femmes luttèrent entre elles et les distances qu'elles devaient couvrir n'étaient pas les mêmes que celles attribuées aux hommes. Elles étaient plus courtes de 1/6 environ.

Aujourd'hui, les distances sont les mêmes de sorte que les femmes doivent courir plus longtemps que les hommes. Le poids pèse plus de la moitié de celui des hommes (4 kg), là où le poids normal devrait être de 3,628 kg.

* 17 cestostéroïdes. Groupe d'hormones dérivées des stéroïdes et caractérisées par la présence en 17 d'un radical cétone. A l'exception de l'oestrone, elles ont toutes une action androgène ; elles interviennent aussi dans les métabolismes des protides, du Cl, du Na et du K. Elles sont sécrétées par le testicule et la cortico-surrénale. Elles sont éliminées par l'urine, où leur dosage (taux normal : 13 à 19 mgr chez l'homme, 8 à 12 mgr chez la femme) permet d'étudier les fonctionnements testiculaire, cortico-surrénal, et apophysaire. (Dictionnaire des termes de médecine).

L'une des solutions consisterait, semble-t-il, dans l'adoption d'un statut identique à celui admis par la Fédération Internationale de Gymnastique, sur le plan de la gymnastique féminine. Cette dernière, qui, autrefois, était dirigée par des techniciens, est actuellement du ressort de femmes réunies en un comité. Ce sont elles qui ont apporté les changements notables que nous avons vus au cours des dix dernières années, ayant amené lentement, mais sûrement, la gymnastique féminine au niveau que l'on connaît.

Qui, en 1948, à Londres, aurait pu dire au Comité des Jeux olympiques, à la vue des exercices difficiles des femmes aux barres parallèles, aux anneaux balançants, que le jour viendrait où l'on paierait cher — le cas s'est produit à Rome — pour obtenir une place dans un gymnase à l'heure des épreuves féminines ; on ne savait pas alors ce qui s'affirmerait le plus : leur légèreté, leur souplesse, leur virtuosité, ou la grâce de ces danseuses, le brio de ces gymnastes dames. C'est pourquoi les gymnastes ont prouvé le bien-fondé de l'axiome suivant :

« Les femmes n'ont absolument aucun intérêt d'imiter les hommes, parce qu'elles courent le risque de faire mal ce que les hommes font bien. Lorsque les femmes exécutent ce qu'elles ont elles-mêmes pensé, elles font bien ce que les hommes font mal ».

Rôle de l'Association Internationale

La Commission de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur Féminin s'est réuni, en 1960, à Rome, pendant les Jeux olympiques. La Commission féminine, sur la motion de Doris Magee (Australie), appuyée par France Kaszubski (États-Unis), s'est approchée du Comité International Olympique par Zoya Romanova (URSS), sa présidente, avec une recommandation qu'une femme représente les sports féminins au Comité International Olympique.

Marie-Thérèse Eyquem a envoyé une copie de cette même étude — parue dans la revue française Education Physique et Sport — à M. Otto Mayer, chancelier du Comité International Olympique. Elle fut grande surprise, et non moins ravie d'apprendre qu'une importante partie de son étude — non pas spécialement tendre à l'égard du Comité International Olympique — avait été publiée par M. Mayer dans une publication du Comité Olympique, ceci soulevant naturellement des controverses passionnées. La proposition pour une représentation féminine dans les hautes sphères du sport fut discutée en 1961, à Athènes, lors d'une assemblée du Comité International Olympique. Marie-Thérèse Eyquem, présidente de l'Association Internationale d'Education Physique et de Sport Féminin, déclara :

« Je suis d'avis que les femmes devraient être incluses dans les Fédérations internationales, dans les Comités olympiques nationaux, et dans le Comité International Olympique.

Ne participent-elles pas aux championnats du monde ? Ne prennent-elles pas part aux Jeux olympiques ?

N'avons-nous pas démontré que les hommes se plaignant que les sports féminins tendent objectivement à viriliser les sportives, soutiendraient alors un sport féminin qui deviendrait moins virilisant, pour l'admettre une fois pour tout dans le cadre du sport.

Mme Eyquem termina son exposé, présenté devant 500 délégués internationaux, par ces paroles :

« Le devoir de notre Association est de lutter, dans tous les domaines, de l'école primaire à l'université, de la petite association au grand club, afin que la plus humble pratiquante, aussi bien que la championne chevronnée, puissent trouver dans le sport : équilibre, joie, la route de la connaissance et de la maîtrise de soi, l'épanouissement des richesses intérieures et de la féminité. »

Amateur Athlete, Octobre 1962.

Adaptation française de Claude Giroud.

Notre lutte contre le tabac

Hygiène sportive (suite)

Éliminons le tabac qui est une fausse nourriture terrestre. Les jeunes générations doivent se libérer des mauvaises habitudes de leurs aînés sous peine de déchoir.

P. M. Laignel-Lavastine
professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

* * *

La cigarette est la cause principale du cancer du poumon... La pollution de l'atmosphère et les risques industriels ne constituent que des causes secondaires possibles du mal, n'affectant de nombreuses personnes qu'en raison de l'état de moindre résistance de leurs poumons, conséquence d'un processus inflammatoire provoqué par la fumée du tabac.

O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé)
Rapport No 192, février 1960.

* * *

C'est pour montrer que l'on est un homme que l'on commence à fumer et c'est pour la même raison, que, vingt ou trente années plus tard, on essaie de cesser.

* * *

Germaine Acrement, l'auteur de « Ces Dames aux Chapeaux Verts », tricotait dans son bureau. Un ami la plaisante :

— Le tricot, c'est votre tabac, à vous autres femmes !
— Oui, répond Germaine Acrement, mais les mailles qui tombent ne font pas de trous dans le tapis.

* * *

Nos petits-fils nous mépriseront pour nous être créé une passion plus forte que notre volonté.

Prof. Charles Delanglade.

* * *

L'abus du tabac commence avec l'usage.

-d.

Libération !

Il y a dix ans exactement que j'ai décidé d'être un homme libre et non plus un esclave en renonçant définitivement à la pipe, au cigare et à la cigarette ! Jouissant pleinement des bienfaits physiques et psychiques de cette libération, je me demande, aujourd'hui, comment j'ai pu, pendant tant d'années, subir le joug du tabac !

Je crois que l'habitude de fumer est devenue tellement inconsciente que la plupart des disciples de l'herbe à Nicot ne peuvent même pas imaginer que la vraie joie réside dans l'abstention des produits nocifs à la santé. Puisse mon témoignage les aider à se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard !

Francis Pellaud